collège Jean Rostand
académie Poitiers

EPREUVE ORALE HISTOIRE DES ARTS – DNB –

Session Juin 2016 : lundi 30 mai 2016

Madame, Monsieur,

Voici quelques informations supplémentaires à propos de l'épreuve orale Histoire des Arts.

Chaque candidat se présente devant le jury avec une liste d'objets d'étude qu'il a choisie. Cette liste, validée par les professeurs qui encadrent la préparation, se compose de cinq objets d'étude. Au moins trois des six domaines artistiques doivent être représentés. Afin de valoriser la culture personnelle que l'élève s'est constitué tout au long de l'enseignement d'histoire des arts, il peut, sur les cinq objets en choisir un qui n'a pas fait l'objet d'une étude en classe de 3e. Cet objet d'étude doit cependant être en rapport avec le sujet de l'année.

L'élève qui le souhaite peut constituer un support sur les objets d'étude qu'il choisit de présenter à l'oral. Il est autorisé à se présenter à l'épreuve terminale avec ce support.
Vous pouvez retrouver les domaines artistiques et la liste des thématiques sur le site du collège, rubrique Diplôme National du Brevet DNB, article intitulé histoire des arts.

Afin que les jurys puissent valider cette liste (qui doit être conforme aux informations ci-dessus), les élèves devront rendre le document joint au professeur d'arts plastiques : Mme Trillaud, avant le jeudi 12 mai 2016.

Dans un second temps, si la première liste n'a pas été validée, les élèves remettront **avant le 19 mai 2016**, la liste définitive, établie en concertation avec un enseignant de l'équipe. **En l'absence de ce document signé et remis à l'enseignant d'arts plastiques en temps et en heure, l'élève sera interrogé sur l'un des objets suivants :**

Problématique d'étude : Orient / Occident - le choc des cultures

Thème	Objet d'étude	Domaine	Discipline maîtresse d'œuvre
Stupeur et tremblements, Amélie Nothomb, 1999	1) du début à « incliner la tête » p.7 à p.9 2) de « Fubuki » à « volupté » p.92 à 95 3) de « De retour à mon bureau » à « tomber plus bas » - p.126 à 132	Arts du langage Arts du langage Arts du langage	Français Français Français
Film d'Alain Corneau adapté du roman Stupeur et tremblements, 2003	4) de la séquence 11'15 à 15'30 : la cérémonie tourne au vinaigre	Arts du langage Arts du visuel Arts du quotidien Arts du son	Français
Métissage	5) Métissages Orient/Occident	Arts du son	Musique
Katsushika et l'Occident	6) Sous la grande vague au large de la côte à Kanagawa – (1830-1832)	Arts du visuel Arts du quotidien	Arts plastiques
Bollywood	7) Bollywood – Art et tradition – entre Inde et Angleterre	Arts du visuel Arts du son	Anglais
Le Tombeau des lucioles	8) Les conséquences des violences de la 2nd guerre mondiale sur les populations civiles, à travers des photogrammes du film d'animation japonais d'Isao takahata, le Tombeau des lucioles	Arts du visuel	Histoire-Géographie-EMC

Le jour de l'épreuve orale :

- Les élèves sont autorisés à se présenter avec un support visuel ou auditif (dossier papier, clé USB **ou fichier préalablement enregistré sur le réseau pédagogique du collège**). En aucun cas ces documents ne peuvent être annotés ou avoir été élaborés en classe.

- **le choix de l'objet sur lequel portera l'exposé résultera d'un tirage au sort opéré par le candidat 20 minutes avant le début de l'épreuve. Chaque élève disposera d'un temps de préparation de 15 minutes avant le début de l'épreuve.**

- **l'épreuve se déroule en deux temps : un exposé (5 min) suivi d'un entretien avec le jury (10 min).** L'entretien prendra appui sur l'exposé et la liste d'objets d'étude présentée par le candidat, afin d'enrichir l'entretien, le jury peut interroger le candidat au-delà de l'objet d'étude, afin d'évaluer sa capacité à le situer et à en saisir les enjeux.

- la note ne sera pas communiquée à l'élève avant la proclamation des résultats définitifs du DNB.

Le 25 avril 2016

COLLEGE De La ROCHEFOUCAULD
Le Principal

Le principal : S. LOTODÉ

PS : le document en page 3 a été distribué à votre enfant dans un plus grand format (A4) par l'enseignant d'arts plastiques Mme Trillaud. Vous le trouverez aussi en ligne sur le site du collège